

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 02/10/2023

**Délibération n° 2023-072  
Séance du 26 septembre 2023**

-----  
Communication relative au financement  
des opérations refonte de Clichy et  
reconstruction de la clarifloculation par  
la Caisse des Dépôts et présentation  
des principales dispositions des contrats  
-----

**Le Conseil d'Administration,**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la communication relative au financement des opérations refonte de Clichy et reconstruction de la clarifloculation par la Caisse des Dépôts et présentation des principales dispositions des contrats, que lui a adressé Monsieur le Président le 14 septembre 2023,

**Après en avoir délibéré**

**Article unique** : Acte est donné au Président de sa communication relative au financement des opérations refonte de Clichy et reconstruction de la clarifloculation par la Caisse des Dépôts et présentation des principales dispositions des contrats.

**Le Président**

  
**François-Marie DIDIER**